Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 33

Artikel: Propos de saison
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218149

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dieu le bénisse encore longtemps.
Pour fêter son anniversaire,
Répétons nos plus joyeux chants.
Il est né dans notre village
Le neuf août mil huit cent vingt-trois
Il a fait son pélerinage
En brave Suisse et bon Vaudois.
Il vit passer plus d'une guerre,
Le Sonderbund, les Bourbakis.
Il dut partir à la frontière
Pour protéger notre pays. (A. T.)

A qui la faute ? — L'autre jour, un brave paroissien recevait un tendre reproche de son pasteur, parce qu'il avait dormi pendant la prédication.

— Monté, monsieur le pasteur, où est le plus coupable de celui qui dort ou de celui qui endort ?

Coquilles. — On sait ce que les typographes appellent une « coquille ». On compose par exemple le mot « calotte ». L'ouvrier, se trompe de rangée, et, au lieu de l'« a » aligne un « u ». Voilà « culotte ». On a trouvé précisément cette coquille dans un paroissien de Mgr Affre, où l'on avait voulu mettre : « Ici le prêtre retire sa calotte ».

En annonçant la mort d'un grand avocat, un journal écrivit: « Il a « braillé » pendant vingt-cinq ans». On avait voulu dire : « brillé ». La coquille suivante du « Journal des Débats » est du même ordre : Nous avons à déplorer la perte d'un homme de « rien », pour : de « bien ».

Alphonse Karr avait écrit un jour: « La vertu doit avoir des bornes ». On juge de son ahurissement quand, sur l'épreuve, il lut : La vertu doit avoir des « cornes ».

LE CANTON DE VAUD ET LE DISTRICT D'AIGLE EN 1837.

M. le pasteur Favez a adressé les lignes ci-après à la « Feuille d'Avis du district d'Aigle » :

IL nous est tombé récemment sous les yeux un « Abrégé de géographie de la Suisse à l'usage des écoles primaires » datant de 1837, et imprimé à Vevey, chez Lœrtscher et fils, libraires-éditeurs.

Le but des auteurs, disent-ils dans la préface, est d'amener l'enfant à s'attacher à cette patrie, qu'il sera appelé un jour à défendre. La connaissance de cette terre chérie n'élèvera-t-elle pas son âme vers son Créateur, et ne contribuera-t-elle pas à faire naître et à entretenir dans son cœur les vertus du citoyen ? »

Voici d'abord quelques généralités sur le canton de Vaud :

Quelles sont les productions du sol ?

Les vallées et les collines sont fertiles en grains et en fourrages. La plus grande partie du vignoble s'étend sur le versant méridional du Jorat et des Alpes. Les montagnes sont couvertes de prairies et de pâturages. Le vin doit être placé au premier rang de ses productions : sur environ 13.000 poses de vignes que renferme le canton, on en récolte, en moyenne, de 26 à 30.000 chars de Berne annuellement. Vient ensuite le bétail, puis les grains, le tabac et les fruits.

En quoi consiste l'industrie des habitants ?

L'industrie des habitants consiste dans la culture de la vigne ; la fabrication du fromage ; l'éducation des bestiaux et des chevaux, l'exploitation des forêts. Les arts et les manufactures : dans l'horlogerie, la mise en œuvre des matières d'or et d'argent, l'imprimerie, le tissage de quelques étoffes et des établissements de fonderies et de forges ; de papeteries, de tanneries et de chamoiseries. La navigation et la pêche offrent aussi des ressources.

En quoi consiste le commerce ?

Le commerce s'alimente principalement de l'exportation des vins et de quelques autres produits de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que du transit des marchandises entre l'Allemagne, la Suisse, la France, la Savoie, le Piémont et l'Italie.

* * *

Voici maintenant quelques citations relatives au district d'Aigle.

Donnez la description de ce district.

Le district d'Aigle, situé entièrement dans les Alpes, à l'extrémité orientale du canton, s'élève des rives du Rhône et du Léman jusqu'aux frontières des cantons de Fribourg, de Berne et aux sommets glacés des hautes montagnes qui le séparent du Valais, avec une variété de culture et de productions qui appartiennent aux climats les plus opposés. Il comprend les cercles des *Ormonts*, de *Bex*, d'*Ollon*, d'*Aigle* et de *Villeneuve*.

Faites la description du cercle des Ormonts.

Le cercle des *Ormonts* est une vallée peuplée de 2500 habitants (actuellement 2857), remarquable par sa situation isolée au centre des Alpes et la multitude de maisons en bois qui la couvrent. Elle est arrosée par la Grande-Eau, et un chemin praticable pour les piétons et les chevaux de bât seulement, établit ses communications avec Aigle et le district du Pays-d'Enhaut. On y construit actuellement une route à char. Ce cercle comprend les commune d'Ormont-dessus et d'Ormont-dessous et renferme les villages du *Sépey*, de la *Forclaz* et de *Vers l'Eglise*. Sur la rive droite de la rivière, on voit les ruines du château d'*Aigremont*, ancien manoir des Seigneurs de la contrée. Du fond de la vallée, un sentier conduit au travers du mont Peillon, dans la commune du Chatelet au canton de Berne.

Indiquez les principaux endroits du cercle de Bex.

Le cercle de Bex renferme : *Bex*, grand et beau village paroissial de 2800 habitants (actuellement 4509), sur l'Avançon, rivière qui met en mouvement plusieurs artifices, entre autres un moulin nouvellement construit, beau modèle de ce genre ; on voit près de là les ruines du château féodal de Duin. Bex réunit à sa paroisse *Lavey* et *Morcles*. C'est dans ses environs que, l'an 574, une armée de Transjurains, commandés par Theudefried, patrice d'Orbe, battit une armée de Lombards qui avait passé les Alpes et dévastait le pays.

Le village paroissial de *Grion*. Cette commune, très élevée dans la montagne, réunit le hameau de *Taveyannaz*, composé de 65 chalets, formant six allignées.

Que savez-vous sur le cercle d'Ollon ?

Le cercle d'Ollon comprend : *Ollon*, grand village paroissial. On a placé dans son église, dont le clocher a été bâti à neuf, un milliaire romain trouvé dans les environs. Il se tient de grandes foires de bétail dans cet endroit, qui réunit à sa paroisse :

St-Triphon, où sont de grandes carrières de marbre, ouvertes dans une colline sur laquelle s'élève une tour carrée très ancienne.

Antagnes, *Huèmoz*, *Panex* et une quantité de hameaux parsemés dans les montagnes.

Faites la description du cercle d'Aigle.

Dans le cercle d'Aigle on remarque :

Aigle (1870 habitants, actuellement 3840), bourg assez bien bâti près de la Grande-Eau. avec un château qui était autrefois la résidence d'un gouverneur bernois. C'est le chef-lieu du district. Près de la rivière sont les bâtiments qui servaient jadis aux salines. Les vins d'Aigle ont une réputation méritée. Ses foires de bétail sont très fréquentées.

Leysin, village élevé dans la montagne.

Yvorne, dont le vignoble produit l'un des vins les plus réputés du canton. Plus haut est *Corbeyrier*. Ces deux villages ont été érigés dernièrement en paroisses.

Donnez la description du cercle de Villeneuve.

Le cercle de Villeneuve renferme :

Roche, village paroissial près duquel sont des carrières et des scies à marbre.

Chessex, au bord du Rhône, avec un bac pour le traverser.

Noville, village paroissial près des plaines marécageuses du Rhône.

Villeneuve, petite ville de 1130 habitants (actuellement 1830) à l'extrémité orientale du lac de Genève, avec une douane et un attérage très fréquenté. Un hôpital y fut fondé en 1236 par Aimon de Savoye, qui le dota richement ; ses biens sont maintenant réunis à ceux de l'hospice cantonal. Cette ville est l'ancien *Pennilucus* des Romains, submergé et détruit en 563, lors de la chute du Tauretunus dans le lac, près de l'embouchure du Rhône.

Quels accidents de nature avez-vous à rapporter sur ce district ?

Le 24 mars 1594, une partie de la montagne qui domine Yvorne s'abattit sur ce village et le couvrit de ses débris ainsi que 122 habitants. Une inscription latine qu'on lit dans une maison du village actuel, rebâti sur l'éboulement même, en conserve le souvenir.

En 1713 et en 1749, deux énormes masses de rochers, détachées de la montagne des Diablerets, se précipitèrent sur les pâturages de Cheville et de Leytron, où elles ensevelirent chalets, troupeaux et bergers sous des débris immenses.

Quels bains et sources minérales y trouve-t-on ?

Près du village de Lavey, au pied des rochers de Morcles et dans le lit même du Rhône, très resserré en cet endroit, on a découvert, en 1831, une source thermale que le gouvernement a fait encaisser à grands frais. La chaleur de l'eau est de 37 degrés à la source ; elle est légèrement sulfureuse. Les premiers essais ont été satisfaisants et promettent d'heureux résultats pour le canton.

N'avez-vous pas à rapporter un combat célèbre ?

Dans les plaines qui avoisinent l'embouchure du Rhône dans le Léman, *Divico*, général des Helvétiens, remporta une victoire éclatante sur une légion romaine, environ cent ans avant l'ère chrétienne.

On nous dit encore, à propos du district du Pays-d'Enhaut, qu'il communique avec les districts d'Aigle et de Vevey par les passages des Mosses et de Jaman, praticables pour les piétons et les chevaux de bât seulement ; on ne peut s'y rendre en voiture que par la route de Bulle.

Le canton de Vaud avait alors 178.000 habitants (actuellement 317.498) ; Lausanne 12.000 (68.533) ; Vevey 4.240 (12.768) ; Montreux 2.850 (16.007).

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du recensement de 1920.

PROPOS DE SAISON

ON a tant parlé de la chaleur ; si l'on parlait un peu de la soif ! L'une ne va pas sans l'autre. La soif ! Il y a des gens qui la bénissent comme un bienfait, parce qu'elle leur donne l'occasion et le plaisir de boire. La plupart, cependant, s'en passeraient bien.

La soif ! On est au service militaire, en marche vers un cantonnement inconnu. Devant soi s'étend un long ruban de route, avec des kilomètres et des kilomètres, de ces malheureux kilomètres plus longs que larges. Les pieds fatigués ne se relèvent qu'à peine ; ils ne servent plus qu'à brasser la poussière, une poussière lourde, sèche et assoiffante. Le sac pèse aux épaules. On a beau le remonter de temps à autre ; il retombe toujours. Le képi entoure la tête d'un cercle de feu.

La soif ! On est en train de rateler par les rabedoules. Il fait si chaud que les grillons eux-mêmes ont trop chaud. Il semble que le manche du râteau va s'enflammer dans la main, à moins que la main elle-même ne s'enflamme. La chaleur monte de la terre, descend du ciel, vous enserre partout comme un vêtement de force. Là-bas, on voit couler une fontaine, et l'on distingue sur la place du village des gens qui ont l'air de sortir d'une cave en s'essuyant les lèvres.

La soif ! On fait une course de montagne. Oh ! le plaisir de gravir le rude sentier en pensant à la halte qu'on fera au sommet. On déballera sur le sol toutes les provisions du sac, sans oublier la bouteille de thé ou de café, et, en même temps qu'on se restaurera, on admirera la vue... Hélas ! voilà le saucisson, le pain, le sucre. La bouteille de thé, mal bouchée, s'est versée goutte à goutte le long du sentier. Adieu le plaisir de se restaurer, le plaisir d'admirer la vue. Tout cela pour une goutte de liquide.

La soif !... Tenez ! Ecoutons plutôt, pour une fois, ceux qui ont chanté le plaisir de boire. Non pas que nous pensions vous les donner en exemple, loin de là, mais... il fait si chaud :

Tous les jours de la vie,
On boit,
Un ami nous oublie,
On boit...
Si chéri de sa belle
On boit,
Est-on trahi par elle
On boit !
Est-on dans l'allégresse,
On boit,
Est-on dans la tristesse,
On boit.
Va-t-on risquer sa vie
On boit
Et lorsqu'on se marie
On boit.

LE BOUC ET L'ANGLAIS

Une scène comique s'est passée dans la Gruyère. Un Anglais assis sur un tronc d'arbre, près de l'auberge, s'était assoupi au milieu d'une lecture. Un bouc qui se promenait dans le voisinage, surpris par l'étrange mouvement de sa tête qui tombe tantôt en avant, tantôt en arrière, ne doute pas que ce soit une provocation et se prépare à l'attaque ; après avoir prudemment mesuré la distance, il se précipite, les cornes en avant sur les malheureux fils d'Albion, qui tombe tout étendu, les pieds en l'air. Le bouc, étonné et presque effrayé d'une victoire qui lui a coûté si peu, se dresse avec les pieds de devant sur le tronc que sa victime vient de quitter si brusquement et considère avec la plus grande attention les efforts, accompagnés de cris et de jurements que fait le pauvre Anglais pour se relever.

AU TEMPS DE LL. EE.

Illustres, Hauts, Puissants et Souverains Seigneurs !

« Anne Bovay, femme de Jaques Chevalier, hôte au Logis de l'Ours, à Romainmôtier, très soumise Servante de Vos Excellences vient très humblement implorer leur Justice, contre le Magnifique Seigneur Baillif de Romainmôtier, qui sans connaissance de Justice et sans cause légitime a fait incarcérer l'humble Supliante.

En conséquence elle a l'honneur d'exposer :

Que le mercredy 16 Mars, jour du retour de la foire de Bullo (Bulle ?) le Seigneur Baillif envoïat, environ les neuf heures du soir, la nommée Volant, femme de son cocher, dans l'auberge que tient le mary de l'humble exposante, demander un lit pour coucher un tapissier qui travaillait au chateau. Cette femme s'étant adressée au dit Jaques Chevalier, il ly répondit que tous ses lits étoïent arrêtés, ayant neuf étrangers à loger dans son Auberge.

La même femme revint une seconde fois, elle s'adressat alors à l'humble Supliante, qui était dans la cuisine, occupée à faire le souper des dits neuf étrangers, elle luy fit la même réponse que son mary, en la priant de dire au Seigneur Baillif qu'il n'y avait aucun lit vide dans l'auberge pour cette nuit, puisqu'ils étoient promis aux dits neuf étrangers logés en dite Auberge.

Le lendemain 17e le Seigneur Baillif envoïat le sieur Gleyre l'un de ses huissiers, fouiller dans le Logis, compter les Lits, et s'informer du nombre des étrangers qui avoïent logé ; il trouvat sept lits dans l'auberge dont cinq avoïent servi aux neuf étrangers, et deux pour les maitres et domestiques.

Le Seigneur Baillif fit ensuite appeler le dit Chevalier qui se rendit au chateau ; le Seigneur Baillif luy demandat pourquoi il n'avoit pas voulu loger son tapissier, la reponse du mary de l'humble Exposante fut la même que celle qu'il avoit faitte le jour précédent ; Après quoi le Seigneur Baillif ajoutat, pourquoi, lors que la ditte femme Volant luy avoit dit que le dit Seigneur Ballif ferait visiter sa maison, il luy avoit répondu que l'on ferait aussi fouiller le chateau ; Le sieur Chevalier protestat de la manière la plus forte contre ces allégués, en assurant que jamais la femme Volant ne luy avoit tenu un tel langage, et qu'il n'y avait par conséqunce pas répondu.

La femme Volant ayant été appelée, dit alors que c'était l'humble Exposante qui avait fait cette réponse, et non pas son mary.

Le Seigneur Ballif fit alors appeler l'humble Exposante, elle tint le même langage que son mary, en assurant au Seigneur Ballif que la Volant ne luy avoit jamais dit que le Seigneur Ballif vouloit faire visiter leur Auberge ; Mais que l'humble Exposante pouvait bien luy avoir dit que tous les lits de leur Auberge étant occupés ou promis, on pouvoit en trouver dans les pintes, chez ceux qui vendoïent vin.

Le Seigneur Ballif sans égard à la négative faite par cette femme, d'avoir tenu le langage qu'on luy imputoit et aucun autre relatif ; sans la confronter avec la femme Volant qui avoit fait le rapport, sans égard à l'humble exposante, ordonnant à son Huissier de la conduire en prison. Cet ordre fut exécuté sur le champ et avec vigueur, puisque cette pauvre femme âgée de 62 ans, fut renfermée dans la plus forte prison du chateau, et une heure après, le Seigneur Ballif la fit relacher. Cet arrêt imprévu et sans cause, exécuté contre une femme dont la conduite a toujours été irréprochable, contre une femme âgée, maladive et timide a occasionné chez elle une si grande révolution qu'elle s'en ressentira le reste de ses jours.

L'humble suppliante pric à ce sujet vos Excellences de daigner considérer.

1. Que le Seigneur Ballif a contrevenu aux deffenses de Leurs Excellences du Deux Cents Nos Souverains Seigneurs, qui par leurs Edits des 20 septembre 1706 et 25 février 1719 déclarent que les Ballifs ne peuvent emprisonner sans connaissance de Justice ; Or dans le cas dont il s'agit, le Seigneur Ballif n'avoit pas sa cour, il ne fut fait aucune écriture, et il ne fut observé aucune apparence même de l'ordre judiciaire.

2. Qu'il a ordonné et fait exécuter cet arrêt incompétant sur l'accusation d'une seule femme, sans aucune preuve quelconque et contre la négative de l'accusée. C'est pourquoi l'humble Exposante supplie très humblement Vos Excellences de vouoir luy accorder acte, comme quoy une telle incarcération a été incompétante et sans cause, et ne pourra porter préjudice ny à son honneur, ny à celui de sa famille. Et en outre qu'il plaise à Vos Excellences accorder tel dédommagement qu'elles trouveront convenable.

Elle se répand en Vœux sincères pour la prospérité de l'Etat, et la conservation des Illustres membres qui le composent. »

Ce curieux document, malheureusement non daté ni signé, dont la copie fait partie des archives du PRO URBA, semble d'après le papier, le filigramme et l'écriture dater de la fin du XVIIIme siècle.

Il dépeint les mœurs de l'époque et l'on sent déjà un esprit d'indépendance et révolutionnaire: on ose déjà parler à son seigneur.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver la suite donnée à cette plainte et nous aurions été bien curieux, comme vous aussi lecteurs, de savoir de quelle manière Leurs Excellences tranchèrent cette question.

L. D.

Fin nez. — La Marianne à David avait l'habitude de réunir ses amies deux ou trois fois par semaine en hiver, dans la « salle », c'est-à-dire la chambre à l'étage, qui n'était qu'occasionnellement utilisée.

Autour d'un poêle ronflant, on passait de joyeux moments sans perdre son temps : les doigts agiles travaillaient pendant que les langues allaient leur train.

Mais voilà que Jules à Mottu qui habitait là tout près, s'était mis en tête de faire aussi ses petites visites à Marianne avant l'arrivée des amies.

Ingénieux comme tous ceux qui sont dans son cas, il avait découvert un chemin qui lui permettait d'être là quand Marianne montait pour allumer le feu. Et on faisait causette jusqu'au moment où pointait dans la rue la plus pressée des amies.

Certain jour la Julie Curtet arrivait la dernière. C'était une grande, maigre, sèche, facilement « gringe ».

Elle tourna la tête deci delà, humant l'air, gonflant ses narines, faisant la grimace.

— On sai cheint mô; on sai cheint l'hommo, fit-elle sèchement.

Un éclat de rire lui répondit pendant que Marianne s'époumonnait à souffler sur le feu qui ne voulait pas flamber. Mais lorsque, au printemps, on apprit les fiançailles de Marianne et de Jules, la grande Julie répéta plusieurs fois avec un accent de triomphe :

— L'avé bin cheintu !

Samin.

DADIEU

Dans un petit village du canton de Vaud, des militaires font l'exercice. Une recrue de la campagne genevoise vient d'entrer dans le rang. Son capitaine l'interpelle :

— Vot' nom ?

— Dadieu.

— J'vous colle 4 jours.

— Mais mon...

— ...Huit jours.

— Mais...

— Quinze jours.

La recrue lève les bras au ciel ; puis sur un ton navré :

— J'ai nom Dadieu, mon capitaine. Je suis né comme ça.

— Ça ne vous portera pas bonheur. Et vot' prénom ?

— Hermann, mon capitaine.

— Ça s'écrit avec une *h*, n'est-ce pas ? demande l'officier qui connait ses lettres.

L'homme de Genève cette fois, éclate :

— Mais non, mais non... ça s'écrit avec une plume.

Le capitaine, désarmé, leva la punition.

Gardavô. Le sergent s'est évertué pour apprendre aux recrues la théorie. Il passe à la pratique. Il crie : « A droite ! » « A gauche ! » « Demi-tour ! » « A droite ! » « A gauche ! » Un jeune soldat sort des rangs et se dirige vers la caserne.

— Où allez-vous ? crie le sergent.

— J'en ai assez! fait l'autre dégoûté, vous n'êtes pas capable de choisir une direction et toutes les minutes vous changez d'avis !

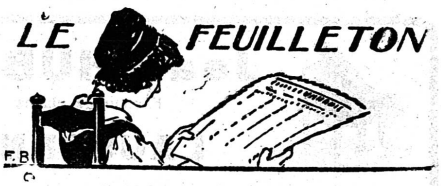

COQUINS D'ENFANTS

Brusquement interrompu dans son monologue par la subite apparition de la troupe effrontée, le digne monsieur Pierre Lefort, docteur en philosophie et professeur de sciences métaphysiques à l'Académie de Neuchâtel — celle d'avant 1848 — se pencha hors de la fenêtre en agitant à tour de bras un grand foulard de soie orange, couleur à la mode dans ce temps-là. Cette démonstration apparemment fit son effet, car bientôt il revint à son fauteuil aux méditations en essuyant son front chauve, tandis qu'au dehors on entendait comme un bruit lointain d'écoliers qui s'enfuient.

M. le professeur n'était certes pas un méchant homme, mais, on vient de le voir, il n'avait point d'enfants et une de ses thèses favorites consistait à soutenir que la terre se peuple trop et que les nations marchent à leur ruine par un impardonnable abus des lois de la multiplicaton. Mme Lefort, sa femme depuis bientôt quinze ans, méritait sous ce rapport son entière approbation ; jamais elle n'avait connu les douleurs et les joies de la maternité ; mais de sentiments tout contraires, elle se sentait à la vue d'une petite tête brune ou blonde envahie par une émotion que les années ne diminuaient point. Pendant longtemps elle avait espéré, bien certaine que toute la philosophie de M. le profeseur ne tiendrait pas contre un petit être blanc et rose à serrer dans ses bras, mais peu à peu l'espérance s'en était allée lui laissant au cœur un vide que rien ne pouvait remplir.

Elle ne faisait d'ailleurs guère attention aux fantastiques boutades de son seigneur et maître, sachant bien par expérience que les philosophes ne pensent pas tout ce qu'ils disent ; mais la philosophie n'a jamais consolé personne... C'est si bon un petit enfant qui rit en montrant ses dents blanches et un grand enfant qui sera là pour vous fermer les